



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°4

Lot n° : 1b	Intitulé : VRD – ESPACES VERTS
--------------------	---------------------------------------

TITULAIRE du MARCHE

DECREMPS BTP

326, Rue de Pierre Longue

74 800 AMANCY

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 MARS 2020

MAI 2025

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
 197, Grande Rue
 74 930 – REIGNIER-ESERY
 Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com Personne
 habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

DECREMPS BTP
 326, Rue de Pierre Longue
 74 800 AMANCY

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 1b	Intitulé : VRD – ESPACES VERTS
--------------------	---------------------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	427 996, 85 €HT
TVA (20%) :	85 599, 37 €
Montant TTC :	513 596, 22 € TTC

Montant du marché :	301 256, 85 €HT	Initial
	427 996, 85 €HT	Après avenant n°1
	427 996, 85 €HT	Après avenant n°2
	451 228, 48 € HT	Après avenant n°3

Article 5 – Objet de l'avenant n°4

Le présent avenant n°4 a pour objet la modification de l'accès au chantier, suite à la modification de programme liée à l'intégration du rond-point pour desservir la gendarmerie et le complexe intercommunal sportif et culturel. Il s'agit d'intervenir sur la parcelle au Nord du projet (n°414) en vue de la réalisation du virage d'accès à la piste de 4m50 de largeur pour travail sur les façades Nord du complexe intercommunal sportif et culturel, le matériel de l'entreprise étant sur place pour le faire.

Le montant proposé par le titulaire pour la prestation supplémentaire est de : 5 205 € HT

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et Incidence financière de l'avenant n°4 sur le marché

Désignation	Montant € HT
Modification de l'accès au chantier (selon FTM du maître d'œuvre jointe en date du 28/04/2025)	5 205

Montant € HT	5 205
TVA 20%	1 041
Montant € TTC	6 246

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	5 205	1 041	6 246
Moins-values	0	0	0

Montant de l'avenant n°4	5 205	1 041	6 246
Evolution du montant du marché	+1,22 %		
Variation cumulée du marché	+6,64 % (PSE intégrée au montant initial)		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°4

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché initial suite avenant n°3	451 228,48	90 245,70	541 474,18
Montant de l'avenant n°4	5 205	1 041	6 246

Nouveau montant du marché	456 433,48	91 286,70	547 720,18
----------------------------------	-------------------	------------------	-------------------

Article 8 – Base légale de l'avenant n°4

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-1, R.2194-2 et R. 2194-3 du code de la commande publique.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Signature du titulaire du marché

A, le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'Ouvrage :

Le présent avenant est ACCEPTE

Commune de REIGNIER-ESERY

Le Maire

Fait à REIGNIER-ESERY, le / /

Autorisé par délibération du / /

Notifié à l'entreprise titulaire le / /